



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration du 22 septembre 2025 à 19h00

Vidéoconférence

Présents :

- Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur, représentée par :
Jean-Pierre Delchef (représentant permanent), Président
Pascal Henry
Laurence Van Malderen
- Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur, représentée par
Jan Gesquière
Ann Van Doren
- Kris Fels
- Marc Marnette
- Stefan Garaleas, secrétaire -général

Invités permanents : Koen Umans (CEO Basketbal Vlaanderen)
Pierre Thomas (Directeur général AWBB)

Excusé : Jan Van Lantschoot

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21/8/2025

Le procès-verbal de la réunion 21/8/2025 est approuvé.

2. Gouvernance

2.1 Principes de bonne gouvernance

Le président souhaite souligner plusieurs principes de bonne gouvernance. Toute consultation écrite requiert l'accord unanime de tous les membres. Sans cet accord formel de toutes les parties, aucune décision ne pourra être prise.

Il est également demandé que tous les rapports des différentes instances fédérales soient publiés.

2.2. Suivi des décisions prises lors de la réunion précédente

Les décisions concernant l'adaptation du calendrier de la TDW1, la suppression des play-ins en TDM1 et la formule des play-off en TDM2 sont parcourues.

En ce qui concerne la modification du calendrier de la TDW1 et la suppression des play-inns en TDM1, les décisions ont été communiquées aux clubs.

Le CdA constate que les informations concernant les play-off en TDM2 n'ont pas été communiquées. Ces informations sont à nouveau examinées afin d'y apporter de nouvelles précisions. Il existe désormais un accord sur le principe d'offrir une opportunité d'accéder au niveau supérieur à des équipes supplémentaires de TDM2 si les équipes reléguées de TDM1 ne souhaitent pas poursuivre leurs activités dans cette division. M. Delchef rédigera le texte et le transmettra au département Compétitions pour diffusion ultérieure.

Mme Van Malderen demande qu'une stratégie commune soit rédigée en priorité pour guider ces décisions. Le CdA marque son accord sur la démarche et décide de consacrer une journée à ce sujet. M. Garaleas indique que la FIBA propose même un soutien pour l'élaboration d'une stratégie. Le CdA demande à MM. Umans, Thomas et Garaleas de rechercher une date appropriée pour commencer les préparatifs de la saison 2026-2027 en fonction des résultats de cet exercice.

3. Compétition

3.1 Affaire Avanti Bruges - Coupe de Belgique

Le CdA débat des décisions rendues, en première instance et en appel dans le dossier Avanti Bruges en Coupe de Belgique.

3.2 Validité des dispositions du livre de compétition

Le CdA demande au département compétition de s'assurer que tous les clubs ont signé le livre de compétition afin qu'au niveau administratif tout soit en ordre.

3.3 TDW2

Le CdA s'enquiert des prochaines étapes. La création de la nouvelle division doit elle-même être approuvée lors de l'assemblée générale de BVL et de l'AWBB. Le règlement des licences doit être clairement défini.

Concernant le poste de développement manager, le CdA étudie différentes options. M. Gesquière demande aux deux CEO de fournir des propositions concrètes. Mme Van Doren demande que la vacance du poste soit publiée. M. Thomas demande que le CdA détermine d'abord le profil recherché, en précisant clairement les compétences requises (sport, administration ou une combinaison des deux).

3.4. Compétition nationale de jeunes – format 2026-2027

Il est fait référence à la décision prise en juin par le CdA de créer un groupe de travail pour ce sujet. Ce groupe doit commencer ses travaux d'ici fin octobre et soumettre une proposition d'ici fin novembre. Les membres concernés sont invités à planifier une première réunion. M. Umans et M. Thomas prendront les mesures nécessaires.

3.5. RACI département Compétition

Le tableau RACI (outil de gestion de projet qui définit les rôles et responsabilités des intervenants pour chaque tâche) est discuté. M. Gesquière demande que les données relatives aux moments clés importants de la compétition soient également incluses. Le CdA approuve le document et demande à M. Umans de le transmettre au département compétition, qui communiquera ensuite avec toutes les parties prenantes.

4 Arbitrage

4.1. Situation NDR

MM. Delchef, Fels et Gesquière fait part de leurs commentaires sur la réunion du groupe de travail qui s'est réuni le 9 septembre avec le NDR. Les membres du NDR ont exprimé leur volonté de poursuivre ensemble leur collaboration. Une répartition des tâches sera élaborée

et présentée lors d'une prochaine réunion. A titre personnel, M. Fels souhaite que MM. Forthomme et Van Hoorne assurent la gestion et la direction, car cela fait partie de leurs responsabilités.

5.BNT

5.1.Evaluation Belgian Cats

M. Van Camp rejoint la réunion. M. Delchef commence par féliciter toute l'équipe pour cette fantastique performance. M. Umans introduit la discussion en indiquant que l'ensemble de la structure des BNT fera l'objet d'une évaluation plus approfondie. M. Van Camp passe en revue les aspects sportifs et explique les différents points du rapport d'évaluation. Il explique également comment la période à venir sera bénéfique pour le développement et l'intégration des jeunes joueuses.

Plusieurs membres soulèvent des questions plus précises concernant le fonctionnement du staff, les contributions de l'équipe via un sondage et les relations avec le nouveau partenaire équipementier. M. Delchef regrette que le sondage sur les aspects sportifs n'ait pas été envoyé par la cellule sportive et relève que cette dernière aurait dû être davantage impliquée dans le rapport d'évaluation.

5.2. Evaluation 3x3

M. Van Camp parcourt le rapport. L'équipe des 3x3 Cats n'a pas l'intention de recruter de joueurs de l'équipe actuelle des Belgian Cats. De nouveaux joueurs doivent être recrutés pour l'équipe masculine compte tenu du fait que le niveau a considérablement augmenté. Un vivier plus large doit être créé. L'expertise nécessaire existe : il faut passer à l'action dès maintenant. Mme Van Malderen demande quelles sont les prochaines étapes concernant l'Euro 2026 et quel est le calendrier. Elle souhaite également une stratégie à long terme dans ce domaine. M. Fels demande une évaluation rigoureuse des coûts par rapport aux budgets globaux.

M. Van Camp quitte la réunion

5.3.Update financier des BNT

M. Thomas fait le point sur la situation et fournira un aperçu détaillé de l'état d'avancement du troisième trimestre pour le prochain CdA. M. Gesquière s'enquiert des coûts d'organisation des matches à domicile et de leurs résultats. Il demande également si le décompte 2024 a été finalisé. Ce qui est confirmé.

5.4. Fin du contrat du head coach Lions

Le management team présente les conclusions de la campagne précédente et décrit les étapes actuellement suivies pour la sélection de l'entraîneur principal des Lions belges.

M. Fels pose des questions plus précises sur la campagne, qui seront abordées lors de la prochaine réunion. M. Gesquière demande une évaluation du staff à tous les niveaux.

6. Juridique

6.1. Révision de la partie juridique

M. Delchef reviendra sur cette question.

6.2. Publication des décisions des conseils judiciaires

M. Delchef rappelle qu'une solution doit être trouvée pour la publication des décisions.

7. Autres points

7.1. Contrat Decathlon

Le Management Team présente un aperçu des problèmes et des commentaires y afférents.

M. Gesquière demande que la qualité soit incluse comme critère. M. Henry demande une comparaison avec le cahier des charges.

7.2. Évaluation de l'agence de voyages

M. Umans explique que toutes les dépenses ont été réglées et les critères de sélection ont été définis. M. Thomas fournit une analyse du fournisseur actuel.

M. Gesquière réitère la demande qu'il a formulée à plusieurs reprises et qu'il est inacceptable que l'enquête auprès des candidats n'ait pas été menée. Plusieurs membres partagent cet avis et insistent pour que cela soit fait de toute urgence.

7.3. Groupe de travail « 100 ans de basket-ball »

La recherche d'une date appropriée pour la prochaine réunion est toujours en cours.

7.4. Question de la commission de licences

La commission de licences suggère d'envoyer une communication aux clubs de TDM2 concernant l'obligation d'utiliser la comptabilité en partie double à compter de la saison prochaine. Le CdA approuve la proposition. M. Henry souligne que pour les clubs accédant à la compétition nationale au terme de la fin de la saison, il n'est pas possible de passer à cette comptabilité en cours d'exercice.

7.5 Convention PBL

M. Thomas rapporte qu'une réunion avec la PBL est prévue pour la deuxième quinzaine d'octobre.

8. Divers

Mme Van Malderen demande qui établit les règles pour les catégories d'âge. Conformément aux dispositions réglementaires, c'est une compétence de l'AWBB et de BVL.

Jean-Pierre Delchef

Stefan Garaleas

Président

Secrétaire-Général